

**CONCOURS PROFESSIONNEL 2022 POUR L'ACCÈS AU GRADE DE
CONTRÔLEUR PRINCIPAL DE L'INSEE**

Septembre 2022

ÉPREUVE DE RÉDACTION D'UNE NOTE DE SYNTHÈSE
(durée 3 heures – coefficient 2)

SUJET A :

RÉDACTION D'UNE NOTE DE SYNTHÈSE A L'AIDE DES
ÉLÉMENTS D'UN DOSSIER À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE OU SOCIAL

Le sujet comporte 20 pages

Une attention particulière sera accordée à la présentation, à l'orthographe et à la syntaxe.
L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

La métropolisation, une bonne ou une mauvaise chose pour la France ?

À partir des documents proposés, vous définirez ce qu'est une métropole et le phénomène de métropolisation, puis vous dresserez un état des lieux de la dynamique territoriale qu'a connue la France jusqu'en 2020, sous l'angle de la métropolisation. Enfin, vous exposerez les avantages et inconvénients de ce phénomène et les tendances possiblement induites par la crise.

Documents :

Document 1 : Définition administrative des métropoles	3
Document 2 : Définitions générales des métropoles et de la métropolisation	4
Document 3 : Les déterminants de la dynamique métropolitaine.....	5
Document 4 : Les territoires au cœur des crises, des disparités et des enjeux de développement durable.....	6
Document 5 : Dynamique de l'emploi et des métiers : quelle fracture territoriale ?.....	8
Document 6 : L'abandon des territoires par l'État, une réalité complexe.....	10
Document 7 : Laurent Davezies : « Les régions sinistrées ont encore un avenir industriel »	12
Document 8 : «La France périphérique» de Christophe Guilluy: la géographie est un sport de combat.....	14
Document 9 : « Partir vivre à la campagne...Mais au fait, c'est où la campagne ? »	18

Document 1 : Définition administrative des métropoles

<https://www.gouvernement.fr/action/les-metropoles>

Au cœur de la réforme territoriale figure l'affirmation des métropoles. Celles-ci ont l'objectif de renforcer les territoires de la République en œuvrant au redressement économique du pays. Après la publication, le 22 avril 2016, du décret portant sa création, Nancy est devenue la 15^e métropole française le 1^{er} juillet 2016, après Nice (2012), Lyon, Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Montpellier, Nantes, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse (1^{er} janvier 2015), et les métropoles du Grand Paris et d'Aix-Marseille Provence (1^{er} janvier 2016).

Afin de renforcer les territoires, le statut de métropole a été créé par la loi du 16 décembre 2010 pour affirmer le rôle des grandes agglomérations comme moteurs de la croissance et de l'attractivité du territoire. La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles a consacré 14 métropoles, rejointes par Nancy le 1^{er} juillet 2016.

Dès le 1^{er} janvier 2015, la métropole de Lyon a été créée en tant que collectivité territoriale à statut particulier. A cette même date, Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Montpellier, Nantes, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse ont pu accéder au statut de métropole de droit commun sur la base de critères démographiques et fonctionnels. La métropole de Nice Côte d'Azur les avait précédées dès 2012. Dotées de statuts spécifiques, les métropoles du Grand Paris et d'Aix-Marseille Provence ont été créées en janvier 2016. Le décret portant création de la Métropole du Grand Nancy a été publié au Journal officiel le 22 avril 2016 et est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2016.

Qu'est-ce qu'une métropole ?

Selon l'article L5217-1 du code général des collectivités territoriales, une métropole est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe plusieurs communes « d'un seul tenant et sans enclave » qui s'associent au sein d'« un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la compétitivité et la cohésion ».

La métropole a pour objectif de valoriser les fonctions économiques métropolitaines et ses réseaux de transport et de développer les ressources universitaires, de recherche et d'innovation. Elle assure également la promotion internationale du territoire. Constitué sur la base du volontariat, le statut de métropole est accessible aux ensembles de plus de 400 000 habitants dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants. Chaque communauté d'agglomération, à partir de ce seuil, peut faire sa demande afin de devenir une métropole. La décision est prise ensuite sur décret. À sa création, la métropole se substitue de plein droit à toutes les intercommunalités existantes.

Document 2 : Définitions générales des métropoles et de la métropolisation

<https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9tropole>

Une **métropole** (dérivé du bas latin *metropolis* « capitale d'une province », lui-même du grec ancien *μητρόπολις* / *mētrópolis*, « ville-mère ») est la ville principale d'une région géographique ou d'un pays, qui, à la tête d'une aire urbaine importante, par sa grande population et par ses activités économiques et culturelles, permet d'exercer des fonctions organisationnelles sur l'ensemble de la région qu'elle domine. Elle n'est pas obligatoirement la capitale du pays ; par exemple, New York est la plus grande métropole des États-Unis alors que Washington en est la capitale.

Pour résumer, la métropole est une ville où se concentre le pouvoir : économique, politique et culturel.

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/metropolisation>

La **métropolisation** désigne le mouvement de concentration de populations, d'activités, de valeur dans des ensembles urbains de grande taille. Il peut se faire au détriment de villes de niveau hiérarchique inférieur et on assiste bien souvent au renforcement des niveaux supérieurs de la hiérarchie urbaine.

Les facteurs de la métropolisation sont divers : économies d'échelle et d'agglomération, avantages comparatifs, besoins d'accessibilité aux réseaux (aux échelles nationales et mondiales), etc. Le phénomène de métropolisation ne se réduit pas à sa dimension démographique. Il doit son ampleur et son originalité à la concentration spatiale des fonctions stratégiques du nouveau système productif : appareils de commandement et de contrôle ; foyers de l'innovation ; accessibilités aux réseaux de communication virtuels ou physiques ; attractivité et poids culturels. La métropolisation peut se mesurer et s'apprécier à l'aide de toute une série de critères structurels, fonctionnels, ou encore dynamiques qui permettent d'établir hiérarchies, classifications, typologies. Mais l'approche du phénomène dépend des niveaux d'échelle considérés : une métropole de rang mondial, ne pourra être analysée avec les mêmes grilles qu'une métropole régionale. Au niveau supérieur de la hiérarchie, métropolisation rime avec mondialisation.

En l'inscrivant dans les réseaux de l'économie mondiale, la **métropolisation modifie l'ancrage local, régional ou national d'une ville**. Le processus est multiscalaire : à l'échelle mondiale, il tend à renforcer les hiérarchies urbaines en faveur des grandes villes ; à l'échelle métropolitaine, on assiste à des dynamiques sociales et spatiales différenciées de fragmentation et de ségrégation.

La métropolisation amplifie un certain nombre de problèmes d'aménagement liés à l'étalement urbain, aux mobilités croissantes, à l'augmentation de nuisances (pollution, engorgement) et surtout à l'injustice sociale, notamment par la gentrification (forme particulière d'embourgeoisement) des quartiers populaires centraux et péri-centraux.

Document 3 : Les déterminants de la dynamique métropolitaine

Extrait de

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-na-64-dynamique-emploi-metropoles-30-novembre-2017.pdf>

La littérature économique explique la dynamique métropolitaine par deux facteurs principaux. Le premier est le positionnement sectoriel des métropoles et leur capacité à participer aux échanges internationaux. Cette capacité est plus forte lorsque la métropole dispose en son sein d'une proportion plus importante dans l'emploi total de métiers à fort potentiel de croissance. Par exemple, les ingénieurs de l'informatique et les professionnels de l'information et de la communication, les personnels d'études et de recherche sont majoritairement localisés dans les grandes villes. À l'inverse, les agriculteurs, les métiers d'ouvriers et certains métiers d'employés qui perdent des emplois sont davantage situés dans les zones moins denses. Cet « effet de composition » mesure l'adaptation de la main-d'œuvre disponible au développement de secteurs en phase avec la croissance mondiale.

Le second facteur est lié aux effets positifs de la concentration géographique des personnes et des activités. Ces « gains d'agglomération » sont générés par différents canaux :

- le gain le plus évident provient de la proximité, pour les entreprises, de nombreux clients potentiels. C'est l'effet de débouché ;
- la concentration des personnes et des emplois à un même endroit augmente également, pour les travailleurs, les opportunités de trouver un emploi adapté, et pour les employeurs, les opportunités de trouver un employé performant. C'est l'effet d'appariement ;
- de la même manière, la concentration d'un nombre important d'entreprises dans un même endroit accroît les opportunités, pour un donneur d'ordre, de trouver le meilleur sous-traitant possible. C'est l'effet d'optimisation de la chaîne de sous-traitance ;
- enfin, la concentration des innovateurs et des activités à fort contenu technologique encourage la circulation des connaissances et des idées et favorise ainsi la diffusion des innovations et des technologies. C'est l'effet externalités de connaissance.

Ces différents effets expliquent que les personnes et les entreprises trouvent un intérêt à s'implanter dans les grandes villes. À l'inverse, des effets négatifs peuvent être associés à la concentration : congestion, prix élevé de l'immobilier, pollutions, etc. Se posent alors les questions du périmètre d'influence de ces effets positifs et négatifs et de la gouvernance adaptée pour gérer les phénomènes à l'œuvre.

Document 4 : Les territoires au cœur des crises, des disparités et des enjeux de développement durable

Insee Références La France et ses territoires 2021 - vue d'ensemble

La croissance démographique est globalement plus forte dans les très grandes aires d'attraction des villes, près des littoraux à l'ouest et au sud ainsi qu'en Corse, le long de la frontière suisse, de même qu'en Guyane et à La Réunion. À l'inverse, une grande partie des territoires situés sur une diagonale du nord-est vers le sud-ouest, en épargnant la frontière allemande et en s'arrêtant au nord de Toulouse, sont en déprise démographique.

Plus encore que la population, l'emploi se concentre dans les métropoles. Croissance de la population et de l'emploi vont souvent de pair : un marché du travail dynamique attire de nouveaux habitants et une démographie dynamique stimule les services aux ménages.

Symétriquement, des territoires connaissent une déprise conjointe de la population et de l'emploi. En dépit d'évolutions démographiques et économiques différentes, les principales disparités territoriales de chômage tendent à persister dans le temps.

La nature des emplois diffère aussi entre territoires, avec des zones d'emploi orientées vers le tourisme le long du littoral et dans les massifs montagneux, des zones plus industrielles dans le nord-est et en Bretagne, ou une part plus importante de cadres dans les grandes agglomérations.

Les territoires sont exposés inégalement aux crises. Le ralentissement économique avec le confinement du printemps 2020 a davantage affecté les zones touristiques de montagne et la reprise a été plus difficile dans les grandes agglomérations avec de nombreuses activités culturelles et de loisirs et le tourisme d'affaires. Les enjeux de développement durable diffèrent aussi : les départements agricoles sont confrontés à la dégradation de la qualité des sols, et les plus urbanisés à leur artificialisation ou à la gestion des déchets.

Les départements les plus pauvres se situent au nord, dans le centre, sur une grande partie du littoral méditerranéen et dans les DOM, tandis que les ménages les plus riches se concentrent dans les zones frontalières avec l'Allemagne et la Suisse, ainsi que dans la plupart des grandes agglomérations, où les inégalités de revenus sont plus marquées.

Du point de vue des conditions de vie des ménages, dans les territoires les plus denses, l'offre d'équipements et de services est complète mais parfois insuffisante au regard de leur population.

Des disparités économiques et d'emploi entre les territoires

L'Île-de-France concentre à elle seule 31 % du Produit intérieur brut (PIB) national (fiche 3.1). La répartition des activités sur le territoire traduit certaines formes de spécialisation, du fait de facteurs géographiques, historiques, humains ainsi que des effets des politiques publiques. Dans les grandes agglomérations, la part d'emplois de cadres dans les **fonctions métropolitaines** est importante (fiche 3.4) et ► **figure 4**. La recherche et développement est aussi très concentrée dans les régions sièges des plus grandes agglomérations : l'Occitanie, l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. De même, les emplois des multinationales sont concentrés dans les zones d'emploi des grands pôles (fiches 3.8 et 3.9).

Entre 2008 et 2017, l'emploi a augmenté plus nettement dans les zones d'emploi à forte concentration de fonctions métropolitaines et celles spécialisées dans le tourisme : respectivement + 0,8 % et + 0,6 % par an, contre + 0,4 % en moyenne en France. En revanche, l'emploi a fortement reculé dans les zones du nord-est, où l'emploi industriel est plus présent. Mais l'industrie est encore très implantée dans 37 zones d'emploi, situées pour la plupart en Bretagne, spécialisées principalement dans l'agroalimentaire (Vitré, Lamballe-Armor), ainsi que dans les Pays de la Loire (les Herbiers-Montaigu, la Ferté-Bernard). Les zones d'emploi les plus agricoles se concentrent dans un quart sud-ouest (par exemple Cognac et Libourne), et à l'ouest (avec Vire Normandie ou Carhaix-Plouguer), ainsi qu'en outre-mer en Guadeloupe (par exemple l'Île de Marie-Galante) et en Martinique. En 2018, la Nouvelle-Aquitaine, le Grand Est et la Bretagne, produisent 40 % de la production agricole nationale (en valeur) (fiche 3.2). Les 45 zones d'emploi à orientation touristique ont des capacités d'accueil de visiteurs nettement supérieures aux autres. La capacité d'accueil touristique est très variable selon les territoires : elle se concentre largement dans les départements littoraux, en montagne en Auvergne-Rhône-Alpes et aussi en Île-de-France en raison du tourisme d'affaires et patrimonial (fiche 3.3).

Le taux d'administration civile, qui correspond au nombre d'emplois des trois fonctions publiques rapporté au nombre d'habitants, varie selon les territoires. En 2018, le taux d'administration civile est particulièrement élevé dans les départements moins peuplés et moins denses du centre de la France, notamment ceux de la Vienne, Haute-Vienne, Puy-de-Dôme et Lozère, ainsi que dans les départements des chefs-lieux de régions (Paris, Côte-d'Or, Ille-et-Vilaine, Haute-Garonne, etc.) (fiche 3.10).

Des « spécialisations » territoriales sources de fragilités

La localisation des emplois, leur nature, ainsi que la localisation de la population dessinent une géographie contrastée du territoire : pôles, zones résidentielles, territoires industriels, etc. Ces disparités territoriales sont importantes pour mesurer les atouts et les faiblesses des territoires face aux crises ou aux enjeux de développement durable.

Du fait de leurs différences, les territoires ne sont pas exposés de façon homogène aux impacts économiques de la crise sanitaire. Le ralentissement de l'activité économique au moment du premier confinement au printemps 2020 a affecté tous les départements mais avec des différences liées, entre autres, à l'orientation de leur économie. Par exemple, le confinement a eu un très fort impact économique dans les départements de montagne dont la saison hivernale a été brutalement interrompue alors que les départements agricoles étaient davantage préservés. La reprise en mai qui a suivi le déconfinement est moins marquée dans les départements les plus urbanisés, en particulier ceux d'Île-de-France, où pèsent davantage des activités qui ont peiné à redémarrer (**dossier Confinement du printemps 2020**).

Document 5 : Dynamique de l'emploi et des métiers : quelle fracture territoriale ?

Extrait de la Note d'analyse de France Stratégie n°53, février 2017 - Frédéric Lainé

Le début du XXI^e siècle est marqué par un mouvement de concentration de l'emploi dans une douzaine de métropoles françaises. Ce phénomène constitue un tournant par rapport à la seconde moitié du XX^e siècle, où l'expansion de l'emploi salarié avait profité à toutes les villes, petites et grandes. La métropolisation du développement économique est tirée par une tendance à la concentration géographique des emplois de cadres.

L'exercice de prospective sur les métiers en 2022, mené conjointement par France Stratégie et la Dares², conduit à tabler sur la poursuite de ce mouvement. Il n'est pas néfaste en lui-même : les spécialisations métropolitaines qui se sont forgées au fil des ans traduisent la formation de grands pôles de compétences, construits sur la complémentarité des appareils productifs locaux et sources de création de richesses.

Encore faut-il que ce dynamisme économique des métropoles parvienne à irriguer au-delà, à l'intérieur même des territoires. Cela passe par la capacité des zones périphériques à faire réseau avec les métropoles, qu'il s'agisse d'économie productive (orientée vers les marchés extérieurs) ou d'économie résidentielle (destinée à satisfaire les besoins de la population locale). Un mouvement de déconcentration de certains métiers ou activités dans des aires urbaines de taille plus réduite contribuerait à ce rééquilibrage.

INTRODUCTION

Plusieurs travaux ont mis en évidence le dynamisme récent des grandes métropoles françaises⁴. Comment ce mouvement s'inscrit-il dans une perspective de plus long terme ? Les territoires environnants profitent-ils de la croissance de ces métropoles, et sur quelles fonctions économiques ? Au regard des évolutions d'emploi projetées par métiers, cette « métropolisation » va-t-elle se poursuivre à moyen terme ? Cette note cherche à apporter des éléments de réponse quantifiés à ces questions⁵.

LA CONCENTRATION DES EMPLOIS DANS LES MÉTROPOLIS

Un mouvement récent et inédit

Sur la période 2006-2013, les créations d'emploi se concentrent sur les aires urbaines de plus de 500 000 habitants : ainsi définies, les métropoles françaises rassemblent près de 46 % des emplois⁶, dont 22 % pour la seule aire urbaine de Paris et 24 % pour celles de province⁷. Globalement, les villes moyennes, les petites villes et les communes isolées – en dehors de l'influence des pôles urbains – subissent quant à elles des pertes sur la même période (voir tableau 1 et encadré 1 pour la définition du zonage).

Ce mouvement est inédit si on considère les évolutions d'emploi depuis 1968. Globalement, jusqu'en 1999, la croissance de l'emploi s'est diffusée sur l'ensemble du pays. Les territoires à la traîne se situaient aux extrêmes de la distribution. Les communes isolées, en milieu rural, pâtissaient des pertes d'emploi dans l'agriculture, tandis que la métropole parisienne, à l'évolution heurtée, était affectée d'un « effet local » négatif : à qualification ou secteur donnés, le nombre d'emplois y évoluait de manière moins favorable que dans le reste du pays⁸.

Les choses changent à partir de 1999. Les territoires se différencient de plus en plus : entre 2006 et 2013, les écarts prennent de l'ampleur avec le décrochage des aires urbaines de moins de 200 000 habitants. La crise de 2008 semble avoir amplifié une tendance amorcée auparavant.

Des effets impulsés par la concentration des cadres sur les grandes aires urbaines

Ce processus de « métropolisation » s'appuie principalement sur une concentration des emplois de cadres dans les métropoles de province. La croissance des emplois de cadres âgés de 25 à 54 ans y était déjà supérieure à celle de l'ensemble de la France mais l'écart s'est nettement accentué après 1999. Dans l'aire urbaine de Paris, la

progression est restée proche de la moyenne nationale, mais cela correspond à une augmentation absolue très importante (tableau 2). Les autres espaces bénéficient moins de l'essor des cadres, avec un décrochage particulièrement net sur les années récentes dans les aires urbaines de 100 000 à 500 000 habitants⁹.

[...]

CONCLUSION

La prospective des métiers indique que le mouvement de métropolisation à l'œuvre en France depuis le début du XXI^e siècle devrait se poursuivre. En raison des effets de structure, les grandes aires urbaines pourraient capter l'essentiel des créations d'emplois. L'enjeu est de savoir si cette dynamique des métropoles est susceptible d'irriguer les territoires avoisinants, dans un mouvement de rayonnement et d'entraînement²⁷.

Dans un contexte d'élévation tendancielle des niveaux de qualification, une question centrale est la capacité de notre système productif à maintenir, voire à développer des emplois qualifiés hors des métropoles (professions intermédiaires, cadres). Peut-on par exemple envisager une diffusion des emplois de la gestion-administration hors de ces grandes aires urbaines ? De même, alors que les fonctions support dans les services (maintenance informatique, centre d'appels, etc.) restent très concentrées dans les zones servicielles urbaines, également intenses en services cognitifs (recherche fondamentale, enseignement supérieur, conseil en entreprise, publicité, marketing, etc.)²⁸, peut-on imaginer une forme de découplage géographique de certains grands types de métiers de services ? Au-delà de cette logique par blocs de métiers, l'avènement du numérique est-il susceptible de bousculer massivement l'organisation du travail dans l'entreprise au point de favoriser à grande échelle le travail à distance ?

Document 6 : L'abandon des territoires par l'État, une réalité complexe

Article – Le Monde 12/03/2021, Patrick Roger

Un rapport de l'Institut Montaigne déplore la concentration des richesses dans les métropoles françaises, quand le dernier essai de Laurent Davezies estime que ce phénomène ne nuit pas forcément aux autres territoires.

Deux approches différentes mais qui, toutes deux, portent sur les inégalités de développement des territoires, une question majeure dont la crise des « gilets jaunes » a montré toute l'acuité. D'une part, le rapport de l'Institut Montaigne, cercle de pensée d'inspiration libérale, rendu public jeudi 11 mars, qui pourfend la concentration des richesses dans les métropoles. De l'autre, l'ouvrage de Laurent Davezies, expert des mécanismes du développement territorial, *L'Etat a toujours soutenu ses territoires* (112 pages, 11,80 euros), publié début mars au Seuil dans la collection « La République des idées ». A priori, leur analyse part d'un constat commun : celui d'une concentration économique et démographique en région parisienne et dans les métropoles. Mais les conclusions divergent nettement.

L'Institut Montaigne évoque dans son rapport « *un pays déséquilibré* ». « *Notre conviction est que la France, sur le plan collectif, ne gagne pas à cet effet de concentration* », explique-t-il. Il propose des pistes pour amorcer le développement économique dans ce qu'il appelle les territoires « *épars* ». Ce phénomène de métropolisation ferait de la France le pays « *le plus polarisé* » des trente-sept pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). « *Alors que les aires métropolitaines représentent, en moyenne et sur une longue période, 51 % de la croissance du produit intérieur brut par habitant, les quinze plus grandes métropoles françaises représentent 81 % de la croissance hexagonale* », souligne le rapport.

« *Dès lors, les conséquences immédiates de la profonde récession de 2020 pourraient être plus graves pour les territoires épars que pour les métropoles* », ajoute-t-il, envisageant « *une reprise en K* », qui favorise les secteurs les plus numérisés, souvent concentrés dans les métropoles, tandis que les autres continueraient de subir un recul. Aussi prône-t-il une différenciation des politiques publiques en faveur de ces « *territoires épars* ». « *L'effacement de la politique volontariste d'aménagement des territoires pendant près de trente ans a conduit à une forme de renoncement face aux déséquilibres territoriaux* », estime l'institut.

Absence de vision stratégique

Même s'il reconnaît une « *évolution* », depuis 2017, du positionnement de l'Etat, qui entend désormais agir en « *facilitateur* » des initiatives locales, matérialisée par la création de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, il juge celle-ci insuffisante et déplore « *une importante faiblesse stratégique en faveur de la résorption des inégalités territoriales* ». Ainsi, bien qu'aient été mis en œuvre ces dernières années des dispositifs spécifiques en faveur des territoires – Maisons France Service, Action Cœur de ville, Territoires d'industrie, France très haut débit, Agenda rural –, auxquels s'ajoute la territorialisation du plan de relance, il déplore l'absence de vision stratégique et d'évaluation de leur impact.

L'étude de l'Institut Montaigne souffre cependant d'une approche unilatéralement basée sur une forme d'opposition systématique entre des métropoles fortes et dynamiques et des « *territoires épars* » voués au déclin. La réalité est beaucoup plus différenciée. Les poches de pauvreté existent aussi, et même plus, dans les métropoles. Le dynamisme se rencontre aussi, et même souvent, dans les villes moyennes et leur environnement.

Voilà un petit livre qui décoiffe et qui balaie pas mal d'idées reçues. Les « *fractures territoriales* », l'« *explosion des inégalités* », la sécession des métropoles et l'abandon des territoires périphériques ont donné lieu à une abondante littérature et servi de toile de fond au mouvement des « *gilets jaunes* ». Dans *L'Etat a toujours soutenu ses territoires*, Laurent Davezies déconstruit une approche par trop stéréotypée.

« Poules aux œufs d'or »

Certes, comme dans la plupart des pays industriels, on observe depuis plusieurs décennies un mécanisme de concentration de la production de la richesse dans les territoires métropolitains. Celle-ci se traduit par un accroissement continu des disparités interrégionales en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant. Mais, dans le même temps, les disparités de développement territorial, elles, ont reculé. « *Les inégalités interrégionales de revenu disponible brut (RDB) par habitant n'ont cessé de se réduire depuis les années 1980 (et même depuis les années 1960)* », note M. Davezies.

« *Là où l'on croit que les grandes métropoles ont "lâché" le reste du pays, on montrera, au contraire, qu'en termes de flux de revenus privés et publics elles sont de véritables poules aux œufs d'or* », insiste l'auteur. Qui s'inscrit également en faux contre l'idée d'un recul de l'emploi public dans les territoires périphériques. « *L'Etat est et reste le principal aménageur des territoires les plus vulnérables* », souligne-t-il.

Le phénomène de concentration des activités dans les métropoles est incontestable. « *La croissance va désormais à la richesse* », note le professeur Davezies. L'Ile-de-France, avec un poids inchangé par rapport à la population nationale, a vu sa part du PIB national passer de 27 % en 1980 à 31 % en 2015. Globalement, les aires urbaines des vingt et une métropoles ont vu leurs emplois salariés privés progresser de 8 % entre 2007 et 2018, contre 3 % en moyenne nationale. Mais cette progression est très inégale : sept d'entre elles enregistrent même un recul, quand Toulouse ou Nantes effectuent un bond, respectivement, de 22 % et 20 %.

[...]

Document 7 : Laurent Davezies : « Les régions sinistrées ont encore un avenir industriel »

Article – Les Echos 04/11/2018, Grégoire Poussielgue

INTERVIEW - Le poids des grandes métropoles, où se concentrent les secteurs d'activité les plus dynamiques, s'est renforcé en France depuis la crise de 2008. Mais les anciennes contrées industrielles du Nord-Est, où se rend cette semaine Emmanuel Macron, ont des opportunités à saisir, estime l'économiste Laurent Davezies.

Où en est la fracture territoriale aujourd'hui en France ?

La France se relève du choc de la crise de 2008-2009. Aujourd'hui, on a à peine retrouvé le niveau de 2007. On est au-delà d'un choc conjoncturel, qui s'est combiné avec les tendances structurelles antérieures.

D'abord, l'économie des plus grandes métropoles a été moins affectée et s'est renforcée. Les secteurs du numérique, des services supérieurs ou de l'ingénierie ont, eux, continué à créer des emplois. Ces emplois, dont on nous dit qu'ils sont ceux de demain, sont concentrés dans quelques-unes des plus grandes métropoles, et pas ailleurs. Ensuite, les industries et beaucoup des secteurs « banals » ont continué à détruire de l'emploi. Le BTP, secteur très sensible, a énormément souffert dans la période. Avant 2008, les territoires « résidentiels » (au sud, sur les littoraux, en montagne...) connaissaient un fort développement lié à la consommation. Le cocktail retraités, touristes, emploi public et attractivité migratoire leur permettait des progressions du revenu et de l'emploi plus fortes que les territoires productifs, y compris métropolitains. La fête est largement finie : si le revenu des ménages n'a pas reculé au plus fort de la crise, entre 2008 et 2010, il a connu une inflexion après 2011 avec le début d'un grand ajustement de la dépense et de l'emploi publics, qui étaient les grands moteurs d'augmentation du revenu et de la consommation jusqu'alors.

Quelles ont été les conséquences de ce mouvement ?

Un déséquilibre entre les territoires adaptés au monde d'aujourd'hui, qui progressent, et ceux qui sont de plus en plus disqualifiés. Depuis les années 1980, la France est dans le grand bain de la mondialisation. Le déficit et la dette ont permis d'amortir ce qu'aurait été le choc sur une économie alors trop peu compétitive. Nous avons dopé l'économie du pays pour l'aider à se transformer et à s'adapter.

On doit constater que cette transformation n'a surtout eu lieu que dans quelques métropoles. Il est vrai qu'elles ont extraordinairement changé, grâce aux politiques locales qui y ont été menées, comme à Toulouse, Lyon ou Nantes. Mais le principal facteur de leur succès est autant inné qu'acquis. Il est lié à leur taille, leur concentration et à la qualité et la diversité de leurs ressources en capital humain.

Dans beaucoup des autres territoires qui n'ont d'avantages ni productifs ni résidentiels, l'argent capté (salaires publics, retraites, prestations sociales, dépenses pour les services publics locaux) est aujourd'hui la première source de revenu, avant la création de richesse locale par la production. Si vous commencez à fermer le robinet de ces revenus, comme c'est d'actualité, vous imaginez le tableau...

La redistribution n'a-t-elle pas fonctionné ?

Elle a fonctionné : la production s'est concentrée dans certains territoires. Le pourcentage du PIB national produit, par exemple, en Ile-de-France est passé de 27 % en 1980 à 31 % aujourd'hui. Parallèlement, l'Ile-de-France concentrait 25 % du revenu des ménages, contre 22 % actuellement. La production de richesses s'est concentrée, la redistribution, publique et privée, s'est accélérée. Les disparités du revenu par habitant entre les régions et même les départements, depuis les années 1960

jusqu'à aujourd'hui, n'ont cessé de diminuer. L'inflexion de l'emploi et de la dépense publique risque d'affecter cette tendance.

Quelles sont les perspectives pour l'action publique ?

D'abord du côté de la mobilité. Ce qui compte, ce ne sont pas les « territoires », mais les gens. S'il n'y a plus de travail ici, il faut les aider à en trouver ailleurs. Malheureusement plus facile à dire qu'à faire. Leur dire de ne pas traverser seulement la rue mais le pays risque de mal passer !

En revanche, on pourrait améliorer la mobilité des lycéens techniques et professionnels et des étudiants. L'offre éducative couvre tous les territoires en assignant, de force, les jeunes à des établissements proches de chez eux, alors que l'égalité territoriale, du côté de la demande, viserait plutôt à leur donner une liberté de choix en leur donnant accès à une large gamme de formations, ailleurs. Logements à très bas coût, transports gratuits, etc. tout cela permettrait, dans une perspective de long terme, une pédagogie positive de la mobilité. Il faut évidemment que les élus acceptent de voir partir « leurs » jeunes...

Et sur un plan plus industriel ?

Le retour de la fabrication. On pronostique un effondrement de l'emploi manufacturier dans les pays émergents lié à la robotisation et aux imprimantes 3D. Plus besoin d'avoir recours à de la main-d'œuvre ouvrière exotique à bas coût ? Il y aurait donc un nouvel avenir pour des territoires à faible coût foncier, à fortes infrastructures de transport et logistique avec le rail et la route, ayant une tradition industrielle, proches des marchés grâce aux circuits courts...

On voit ainsi se dessiner le CV de territoires de renaissance industrielle correspondant au profil de nos vieilles régions sinistrées du nord-est du pays. L'avenir n'est peut-être pas derrière elles !

Document 8 : «La France périphérique» de Christophe Guilluy: la géographie est un sport de combat

Article Slate, 2/10/2014, Jean Laurent Cassely

Depuis la parution mi-septembre du nouvel essai du géographe, le monde de la recherche est déchaîné: les critiques fusent contre l'ouvrage, accusé de donner une représentation faussée et politique du territoire et, surtout, de ceux qui le peuplent... Qu'en est-il, point par point?

Avec *La France périphérique*, publié à la mi-septembre, Christophe Guilluy reprend la croisade qu'il a entamée il y a plus de dix ans avec la publication de l'*Atlas des nouvelles fractures sociales* avec Christophe Noyé, et poursuivie en solo en 2010 avec un court essai, *Fractures françaises*, qui avait largement inspiré les termes du débat de la campagne présidentielle de 2012, comme la fameuse «fracture sociale» avait été au centre de celle de 1995.

Depuis une vingtaine d'années, ce consultant spécialiste de l'analyse territoriale, géographe de formation, sillonne le pays de mission en conférence, en marge du milieu universitaire. Il est devenu en quelques années l'un des experts les plus écoutés des élus et de leurs collaborateurs dans les territoires, mais aussi l'un des auteurs les plus controversés dans les disciplines de la géographie et de la sociologie urbaines, ce qu'on appelle parfois les *urban studies*.

Thèses connues, thèses nouvelles

Dans *La France périphérique*, il défend plusieurs thèses, certaines déjà énoncées et développées dans son précédent livre, d'autres nouvelles.

1. La spécialisation des territoires et la relégation de la «France périphérique»

La création de richesse se concentre de plus en plus dans le réseau des métropoles les plus dynamiques. Cette spécialisation du territoire a chassé les classes populaires, ouvriers et employés, catégories encore majoritaires dans la population active, hors de celles-ci.

Pour l'auteur, ce vaste ensemble sociologique relégué regroupe un peu plus de 34.000 communes (sur 36.000), soit 60% de la population française, proportion dont les trois quarts appartiennent eux-mêmes aux catégories populaires. C'est cette «France périphérique» qui donne son titre à l'ouvrage.

2. Le séparatisme entre classes populaires en fonction de leur origine

Il subsiste pourtant des couches populaires dans les métropoles, ou plutôt à leur marge: les populations d'immigration récente vivant dans les quartiers de banlieues où sont concentrés les logements sociaux –un habitant des zones urbaines sensibles (ZUS) sur 2 est étranger en France, 64% en Ile-de-France. Ce qui fait écrire à Guilluy que dans les métropoles, «partout le clivage social recoupe un clivage ethnique». La coexistence sur les mêmes territoires de cette population pauvre avec une classe urbaine de cadres aisés allant de pair avec un évitement, qui passe en particulier par le contournement de la carte scolaire, selon le géographe.

La France périphérique a donc quitté les centres les plus attractifs en matière d'emploi, d'abord pour suivre le mouvement de délocalisation de l'industrie à l'écart des villes, à cause du prix du logement, mais également pour contourner les quartiers populaires rattachés aux grandes métropoles parce qu'elles ont diagnostiqué «l'échec de la cohabitation avec les populations immigrées.» Les territoires de la France périphérique sont ceux où «la contestation de l'Etat-providence est la plus forte et où le sentiment d'abandon "par rapport aux banlieues" le plus aigu».

Avec un parc de logement privé qui attire les «gentrifieurs» des nouvelles classes supérieures intellectuelles urbaines et un logement social où la présence immigrée est importante, les couches populaires d'origine

française et d'immigration ancienne, qui n'ont pas les moyens de se payer le premier et ne souhaitent pas la cohabitation dans le second, préfèrent donc s'éloigner au risque de se couper des zones d'emploi dynamiques, et de payer cet éloignement notamment en frais et temps de transport individuel.

3. Les radicalités sociales vont venir de la périphérie

Guilluy décrit l'éloignement physique de la France périphérique, qui a correspondu à une relégation symbolique: ce peuple ne fait plus, selon lui, partie du projet de société des élites. A leur tour, les Français oubliés ont pris leur partie de cette nouvelle donne et ont commencé à s'affranchir du projet politique des classes dirigeantes:

«Un lent processus d'affranchissement des couches populaires est en route [...] Ces "affranchis" sont en train de remettre en cause l'essentiel de la doxa des classes dirigeantes, qui n'ont toujours pas pris la mesure du gouffre idéologique et culturel qui les sépare désormais des classes les plus modestes.»

L'un des symptômes importants de cet affranchissement est la remise en cause des politiques sociales de soutien aux plus démunis, qui devient majoritaire selon une note récente du Credoc. Guilluy en donne l'explication suivante:

«[...] Il faut comprendre cette évolution à la lumière d'une société multiculturelle naissante. [...] L'immense majorité des Français est convaincue de la nécessité de construire du logement social mais comme ce type de logement tend à se spécialiser dans l'accueil des populations immigrées, on fera tout pour limiter son développement.»

4. L'émergence d'une «contre-société»

Cette «France des plans sociaux, de l'abstention et/ou du vote FN» est aussi celle de «nouvelles initiatives politiques», plus constructives, autour par exemple de la relocalisation des activités. Un retour au «village», en fait une réappropriation d'un espace pas nécessairement villageois mais à l'abri du sentiment «d'instabilité démographique et des tensions territoriales liées à l'angoisse de l'autochtone de devenir minoritaire». C'est un «temps des petites ambitions» et du «vivre ensemble séparé», qui n'annonce pas pour autant la violence mais plutôt un pacifisme à distance jugée raisonnable de l'autre.

Conclusion: une «contre-société émerge dans la France périphérique et plus généralement dans tous les milieux populaires quelles que soient leurs origines». Un «réenracinement social et culturel» commun à cette «périphérie» lointaine comme à la banlieue, qui met à mal le projet libéral parce que ce mouvement est à l'opposé de tout ce qu'il valorise, en particulier la promotion de la mobilité et de la diversité.

Sans être l'apanage du petit blanc, cette «relocalisation», «l'attachement à un capital d'autochtonie, à des valeurs traditionnelles» seraient en fait des traits communs à tous les membres des classes populaires: l'angoisse face à la mondialisation économique, les réserves vis-à-vis du projet de société porté par la gauche, la demande d'autorité sont des traits communs aux ouvriers toutes origines confondues. En cela, les récentes poussées droitières observées en banlieue lors des dernières municipales viendraient rappeler au PS les limites d'une stratégie à la Terra Nova, reposant en partie sur l'électorat des minorités.

«Les urban studies sont surexcitées»

Affectionnant la forme de l'essai (proche du pamphlet dans le cas de *La France périphérique*) plus que celle de l'article de revue académique à comité de lecture, Guilluy est doté d'un esprit créatif et a un don pour les formules et concepts qui font mouche, comme sa «France périphérique»: autant d'aptitudes qu'en général les médias adorent, et que les universitaires rejettent.

Un jeune chercheur nous résumait récemment la situation en affirmant que «*les urban studies françaises sont surexcitées*» depuis la sortie du dernier opus de Guilluy –et sa forte médiatisation. Une partie de ce rejet trouve son origine dans les orientations divergentes des uns et des autres avec, d'un côté, les tenants d'une géographie «critique» qui a intégré les problématiques des nouveaux mouvements sociaux, et de l'autre, un auteur proche de la «gauche populaire», mouvance qui entendait ramener au bercail une partie de l'électorat «périphérique» en prenant justement ses distances avec le «gauchisme culturel». Et qui n'a jamais ménagé ses critiques, non seulement vis-à-vis du PS, mais aussi de l'extrême gauche politique et intellectuelle.

Mais les guerres de chapelles ne suffisent nullement à rendre compte de la polémique qui a suivi la parution de l'ouvrage. Le monde de la recherche s'étant hyperspécialisé, il n'y est pas toujours bien perçu de prétendre à un certain niveau de généralisation, lequel implique une forme de simplification et de réduction. Jusqu'à quel point une telle position est-elle fondée? Quelles sont les analyses qui font débat, voire polémique?

1. Sur les métropoles et leur polarisation

Un relatif consensus existe sur la dynamique de gentrification et la spécialisation des métropoles, même si l'ampleur de ces phénomènes reste discutée entre spécialistes. La concentration des activités à forte valeur ajoutée sur quelques territoires métropolitains n'exclut ainsi pas une redistribution qui peut se faire au détriment des métropoles, comme l'écrit l'économiste Laurent Davezies.

Une étude récente sur les inégalités socio-spatiales de la région parisienne publiée sur le site Métropolitiques montre des contrastes grandissants entre zones riches et zones pauvres, ces dernières étant localisées dans les quartiers de banlieue parisienne du nord de Paris et aux extrémités de la région, au nord des Yvelines et à l'est de la Seine-et-Marne.

L'hypothèse d'une métropole «duale» défendue par Guilluy, où se font face cadres supérieurs de l'économie de la connaissance et sous-prolétariat immigré, est nuancée par d'autres travaux, notamment dans *Paris sans le peuple* de la géographe Anne Clerval, bien qu'elle observe elle aussi la double dynamique de l'immigration et de la gentrification dans la métropole parisienne. Dans un *Atlas des inégalités* paru début septembre, le démographe Hervé Le Bras montre bien une «concentration métropolitaine des plus diplômés» parmi les cadres, phénomène «qui crève les yeux», mais également un «repli provincial des mieux formés» parmi les classes populaires, employés et ouvriers. Lesquelles seraient moins fragilisées dans ces territoires grâce à une plus forte solidarité. Les ouvriers les moins éduqués et les moins qualifiés vivent quant à eux au cœur des métropoles.

2. Sur la contre-société et le «retour au village»

Reste qu'il y a bien un survote pour les partis de gouvernement dans ces métropoles et à l'inverse pour les partis protestataires à mesure qu'on s'en éloigne, phénomène analysé de longue date par le géographe Jacques Lévy, et que nous avons illustré lors des récentes élections européennes en cartographiant les résultats: le pourcentage des votes eurosceptiques a tendance à progresser avec l'éloignement des centres urbains, qui sont eux des zones de fort vote europhile (centre et écologistes).

Les chercheurs en science politique Fabien Escalona et Mathieu Vieira montrent que les idéopoles, «*métropoles concentrant les activités et les groupes sociaux typiques de l'économie post-industrielle et de la mondialisation*», votent plus pour le PS que la moyenne nationale. Avoir dans son socle électoral les gagnants de la mondialisation n'est pas la meilleure chose qui soit arrivée aux socialistes français. Car les valeurs de ces populations ne sont pas, ou plus, celles de son hinterland. Comme le notent les auteurs:

«Idéopôles et “France périphérique” se situent de part et d'autre d'une ligne de démarcation sociale et culturelle, mettant aux prises deux “communautés de destin” antagonistes, autrement dit deux sortes d'identités collectives fondées sur des intérêts matériels et des orientations idéologiques différents, auxquelles il n'est guère aisé d'apporter une satisfaction identique au sein d'un même récit politique national.»

3. Sur le périurbain

Un malentendu a subsisté longtemps entre «France périurbaine» (pour l'Insee, part importante d'habitants travaillant dans une autre commune), ce qu'on appelle communément les villes-dortoir, et «France périphérique». Guilluy se défend d'avoir jamais centré son analyse sur le périurbain, et regroupe dans sa France périphérique les villes petites et moyennes, les territoires ruraux et le «périurbain subi», selon l'expression du géographe Laurent Chalard. Comme on a eu l'occasion de l'écrire par ailleurs, la guerre du périurbain a fait et continuera de faire rage, indépendamment des thèses de Guilluy.

4. Sur les banlieues

Le succès de *Fractures françaises* était dû au fait que son auteur affirmait que la question des banlieues résumait à tort les nouvelles questions sociales dans l'esprit d'une partie de la gauche. Une affirmation provocatrice à l'époque de la parution du livre.

Guilluy considère que les banlieues sont passées de territoires en marge à des territoires centraux de l'activité métropolitaine. Il met en avant l'importance de la mobilité résidentielle pour souligner que les quartiers de banlieue ne se réduisent pas à l'image du ghetto, en s'appuyant sur les rapports de l'ONZUS.

Les habitants de banlieue profitent-ils cependant à plein de leur localisation? Des travaux de sociologie urbaine ont montré que l'amélioration des quartiers par la politique de rénovation urbaine ne s'était pas accompagnée d'une plus grande ouverture sur la société, et que le bâti et l'infrastructure avaient été privilégiés sur le social –c'est tout l'enjeu des débats du moment autour de l'empowerment, philosophie d'action sociale qui consiste à se reposer sur les ressources de la société civile. Les indicateurs de fragilité sociale (chômage, précarité, pauvreté, etc.) sont plus élevés dans les ZUS que dans les quartiers non ZUS des communes. Le géographe attribue la permanence de cette fragilité observée dans les quartiers sensibles au turn-over important de populations (départ de ménages mieux lotis et arrivées de migrants).

Document 9 : « Partir vivre à la campagne...Mais au fait, c'est où la campagne ? »

Article du blog de l'Insee, 18/11/2021, Alain Bayet , David Lévy

Fin 2020, l'Insee a proposé une nouvelle définition du rural, qui rompt avec l'approche précédente centrée en premier lieu sur la ville. Cette nouvelle définition s'appuie sur une « grille de densité » qui tient compte du nombre d'habitants et de la concentration de ces habitants dans l'espace communal. Les communes peu denses et très peu denses au sens de cette grille sont dites rurales : en 2017, un tiers de la population vit dans une commune rurale en France, une proportion dans la médiane des pays européens. Les communes rurales se distinguent selon qu'elles sont ou non sous l'influence d'un pôle d'emploi. Dans le rural sous influence, dit péri-urbain, la population a crû fortement depuis plusieurs décennies et cette croissance s'est poursuivie ces dernières années : + 9 % entre 2007 et 2017. *A contrario*, la population a diminué dans les communes rurales hors influence et très peu denses : - 2 % sur la même période. Le développement du télétravail pourrait amplifier la croissance démographique du rural péri-urbain.

Au moment où les entreprises définissent des règles durables d'organisation du télétravail pour leurs salariés, certains d'entre eux se posent la question de quitter le cœur des agglomérations pour s'installer à la campagne, dès lors que cela devient compatible avec l'exercice de leur métier. C'est ainsi qu'une banque en ligne propose désormais à ses conseillers de clientèle, jusque-là regroupés en région parisienne, de s'installer dans n'importe quel endroit du territoire (jusqu'à 3 heures de Paris) et de ne venir travailler au siège que deux jours par mois. Poussés par le désir d'espace, la perspective de devenir propriétaires d'une maison et l'envie de « se mettre au vert », les salariés concernés recherchent de nouveaux lieux de résidence et se posent la question d'aller vivre à la campagne. Mais au fait, c'est où la campagne ? Comment définit-on la France rurale et quels sont les territoires concernés ? Quelles sont les caractéristiques de leurs habitants et comment évoluent-elles ?

Une nouvelle définition du rural

La mission parlementaire *Agenda Rural* de 2019 s'est traduite par un plan d'action gouvernemental en faveur des territoires ruraux. Une des actions exprimait le souhait que l'Insee propose « une nouvelle définition des espaces ruraux ». Cette définition devait être davantage à même de rendre compte de la diversité de ces territoires, depuis ceux qui se développent autour des villes jusqu'aux plus isolés. Avec ce mandat, l'Insee a mené une large concertation avec les acteurs concernés (représentants d'administrations, chercheurs, etc.) et a proposé une nouvelle définition du rural fin 2020. Cette définition est présentée en détail dans un dossier de l'ouvrage « La France et ses territoires » publié en avril dernier.

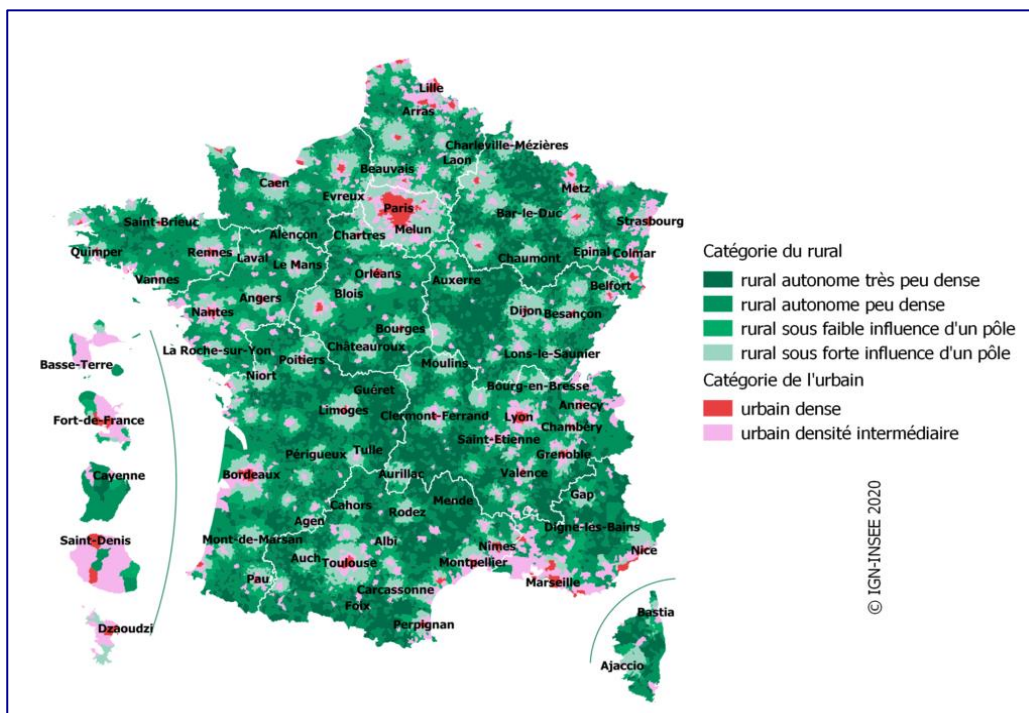
La France définit désormais l'espace rural comme l'ensemble des communes « peu denses » ou « très peu denses ». La nouvelle grille de densité classe les communes en quatre niveaux, en s'appuyant sur le nombre d'habitants et leur concentration dans l'espace : c'est désormais l'importance des zones agglomérées au sein des communes qui permet de les caractériser, et non plus la densité communale habituelle (le nombre d'habitants au km²). Prenons l'exemple de la commune d'Arles dans les Bouches-du-Rhône, très étendue mais dont la population n'occupe qu'une petite fraction de l'espace : la densité moyenne y est de 67 habitants au km², bien inférieure à la moyenne française de 104 habitants au km². Cependant, la population, très concentrée sur une partie du territoire de la commune, forme une véritable zone agglomérée de près de 50 000 habitants. Si bien qu'elle est naturellement considérée comme urbaine au sens de la grille de densité.

Ainsi, près de 22 millions de personnes vivent dans une commune rurale en France en 2017. Cette nouvelle définition du rural et de l'urbain, en cohérence avec les orientations retenues au niveau européen, permet de situer la France relativement aux autres pays d'Europe : avec un tiers de sa population vivant dans une commune rurale, la France occupe une position médiane. Toutefois, parmi les pays d'Europe de l'ouest avec une population équivalente (comme l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne ou encore le Royaume-uni), la France fait partie des pays les plus ruraux.

La carte de France des espaces ruraux

Au sein de cette France rurale, l'Insee a défini quatre types de territoires ruraux. D'abord en distinguant les communes rurales situées autour des grandes villes de celles qui en sont plus éloignées. Les premières forment le rural péri-urbain : il rassemble les communes « sous attraction d'un pôle d'emploi », attraction mesurée par les déplacements domicile-travail. Par opposition, le rural qualifié d'« autonome » regroupe les communes qui sont hors influence d'un pôle ou au sein d'une aire d'attraction de petite taille (moins de 50 000 habitants). Puis, à l'intérieur du rural péri-urbain, on différencie les communes selon qu'elles sont sous forte ou faible influence. Et, au sein du rural autonome, on sépare les communes très peu denses des communes peu denses.

Sur la carte ci-dessous, les communes urbaines sont en rouge ou rose : à peine une commune sur huit est urbaine, mais deux tiers des Français y habitent. En vert pâle et vert clair figurent les communes rurales sous attraction des plus grandes villes, constituées des communes les plus denses : c'est la campagne à proximité (plus ou moins immédiate) de la ville. Au sein de ce rural péri-urbain, on distingue les communes « sous forte influence d'un pôle » (celles dont au moins 30 % des actifs occupés travaillent dans le pôle) des communes « sous faible influence d'un pôle ». Concrètement, ces communes rurales sous l'influence d'un pôle regroupent aujourd'hui 19 % de la population. En Île-de-France, elles couvrent 58 % du territoire pour à peine 5 % de la population francilienne.



Source : Insee, recensement de la population 2017

Les autres communes rurales, en vert foncé ou très foncé sur la carte, sont par définition plus éloignées des grands pôles d'emploi : on y trouve à la fois des communes très peu denses (ce que l'on pourrait appeler le « rural profond »), et des communes peu denses, qui se révèlent en moyenne plus faciles d'accès (*cf. infra*). Ce rural autonome regroupe 14 % de la population et couvre 56 % du territoire.

Quelle dynamique de population dans la France rurale ?

La dynamique démographique de long terme n'est pas la même dans le rural péri-urbain et le rural autonome. Le premier profite depuis longtemps d'une forte dynamique démographique. Les pôles concentrent toujours les emplois et une bonne partie de la population, mais la croissance de la population est depuis plusieurs décennies nettement plus élevée dans la périphérie des pôles d'emploi que dans les pôles eux-mêmes. Cette « péri-urbanisation » a été rendue possible par le développement des transports individuels facilitant les déplacements domicile-travail. En particulier, le taux d'équipement en voiture est passé de 50 % en 1968 à plus de 80 % aujourd'hui. Avec l'augmentation d'un tiers de la population française sur cette période, les aires d'attraction des villes se sont étendues. La carte qui suit révèle les très fortes disparités entre les territoires où la population a augmenté depuis 1975 (en rouge) et ceux où elle a diminué (en bleu).

Depuis 1975, sous le double effet de la recherche d'espace et de l'évolution des prix immobiliers, la croissance de la population est plus rapide en dehors des pôles et plus particulièrement dans les communes rurales. Par exemple, entre 2007 et 2017, la population a augmenté de 6 % dans les communes rurales contre 4 % dans l'urbain. Au sein du rural, l'augmentation est bien plus forte dans les communes rurales péri-urbaines (+ 9 %) que dans le rural autonome (+ 2 %). La population ne baisse que dans les communes rurales très peu denses. Cette baisse tient notamment à ce que peu de jeunes couples et de familles s'y installent, ce qui explique que les décès soient plus nombreux que les naissances. Dans les communes peu denses, la situation est plus contrastée et globalement l'évolution démographique est plus favorable.

Cette dynamique de population dans le rural témoigne de la poursuite de la péri-urbanisation et se caractérise notamment par des déménagements de plus en plus nombreux de l'urbain vers le rural. Le développement du télétravail pourrait encourager davantage de ménages à déménager dans des communes rurales sous l'attraction des villes. En effet, en diminuant le temps passé dans les transports, le télétravail améliore la qualité de vie des salariés installés dans les communes rurales qui travaillent dans un pôle. En conséquence, la croissance démographique des communes rurales péri-urbaines, déjà observée ces dernières années, pourrait s'amplifier. On pourrait assister également à un développement des aires d'attraction des villes, c'est-à-dire à un étalement des tâches en vert clair sur la carte.

Dans des cas extrêmes de télétravail dominant, comme celui présenté en introduction, le rural autonome pourrait devenir attractif, plus seulement pour les retraités, mais aussi pour certains actifs. C'est la dynamique de la population dans ces communes rurales autonomes peu denses qu'il sera particulièrement intéressant d'observer dans les années qui viennent. Au-delà de l'envie d'espace et de verdure, d'autres facteurs pourront intervenir dans le choix des ménages, notamment pour les jeunes actifs : la facilité d'accès par la route ou le train (les jours où il faut se déplacer sur le lieu de travail), la proximité des lieux d'études secondaires et supérieures pour leurs enfants, l'accès aux loisirs, etc.